

Eclairages Economiques

Pragmatique, rationnel, indépendant

www.EclairEco.org/fr

Newsletter Août 2009

Edito : Du bon usage de la taxe carbone

La taxe carbone : bonne idée en principe, vaste blague en réalité ? Elle est souhaitable en principe, si elle est couplée à une réduction des taux d'imposition sur le travail et le capital : il est préférable de pénaliser ce qui est néfaste (la pollution) et d'éviter de pénaliser ce qui est bénéfique (l'activité). Avoir une taxe sur la pollution est également préférable à un marché des droits à polluer, comme nous l'expliquons dans cette fiche : www.EclairEco.org/fr/RechauffementClimatique.

La grande question du moment concerne son application. Par exemple, elle va s'appliquer au gaz, mais doit-elle s'appliquer à l'électricité ? Comme on le sait depuis le dernier débat Présidentiel, près de 80% de l'électricité utilisée en France est générée par le nucléaire, qui n'émet quasiment pas de carbone (CO₂). Le reste est assurée par l'énergie hydraulique, l'énergie thermique, et les énergies renouvelables (lesquelles n'émettent pas non plus de carbone).

EDF utilise cet argument pour que l'électricité soit quasiment exempte de la taxe carbone. A raison ? A tort.

Le principe d'une taxe sur les externalités négatives est en effet de modifier les comportements. En l'occurrence, dans la mesure où une augmentation marginale de la consommation d'électricité génère de fortes émissions de carbone, il faut taxer fortement. Or l'énergie nucléaire n'est pas marginale 85% du temps. Tout simplement parce que les centrales nucléaires sont très peu flexibles : elles fonctionnent en permanence au même régime ou presque. Les variations de consommation d'électricité sont encaissées par l'énergie thermique, laquelle est extrêmement polluante, mais est marginale près de 85% du temps.

Par conséquent, si les consommateurs réduisent leur consommation d'électricité, cela va surtout avoir un impact sur la génération d'électricité par énergie thermique. Cela suggère que l'électricité doit être taxée au niveau qui serait pertinent pour l'énergie thermique (un petit peu en deçà néanmoins, car l'énergie thermique n'est pas marginale 100% du temps), soit un niveau très élevé.

C'est donc dans l'intérêt d'EDF de confondre les émissions moyennes de carbones associées à la génération d'électricité, qui sont en effet faibles mais ne sont pas pertinentes, et les émissions marginales, lesquelles sont élevées et importent dans le contexte d'une taxe carbone. Le fait que les politiciens français aient une formation disons limitée en économie facilite la tâche du géant de l'énergie. Il est aussi possible que le gouvernement s'évertue à neutraliser l'impact d'une taxe carbone pour les Français, neutralisant ainsi son utilité. Ce ne serait pas la première fois que des arguments pseudo-économiques sont avancés pour défendre ce qui n'est en réalité qu'une vaste mascarade, une simple opération de communication.

**La citation du mois : « Within a few years, Western governments will have to sharply raise taxes, inflate, partially default, or some combination of all three. »
Kenneth Rogoff, Professeur d'économie à Harvard.**

Choisissez votre fléau : une fiscalité assommante, une inflation galopante, ou un défaut sur la dette publique ? La diminution de la proportion d'une vie passée à travaillée plombe les revenus fiscaux et génère toujours plus de dépenses publiques. Si l'on combine cela avec l'envolement des coûts de santé et au fardeau des intérêts toujours plus lourds à payer sur la dette publique, sans oublier des déficits publics persistants, on ne peut que lui donner raison. Surtout que les gouvernements, très court-termistes, ne semblent prendre aucune mesure d'envergure pour pallier à ces problèmes. Pour plus de développements : www.EclairEco.org/fr/FranceEnFaillite.

Communauté : rejoignez [le groupe Facebook Eclairages Economiques](#)

Eclairages Economiques est une Association loi 1901.

www.EclairEco.org

Contact : info at EclairEco.org